



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

téléphone

Question écrite n° 65929

Texte de la question

M. Olivier Audibert Troin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la mauvaise qualité de réception des réseaux de téléphonie mobile de nombreuses communes rurales, alors qu'elles ne sont pas considérées en zones blanches. Le ministère annonce qu'il ne reste, au 30 avril 2014, que 105 communes à couvrir pour assurer la couverture de la France en téléphonie mobile. L'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) recense quant à elle 2 925 communes à connecter au réseau. C'est le milieu rural, une fois de plus, qui est le plus touché, par cette non-couverture. Cette situation génère un manque supplémentaire d'attractivité pour ces communes qui voient leurs services publics disparaître un à un. Il est certes légitime de vouloir développer la téléphonie 4G dans les grandes zones urbaines, mais il est certainement encore plus urgent de veiller à ce que les habitants des zones rurales aient un accès au simple téléphone portable de base. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles sont les améliorations qui peuvent être apportées sur ce dossier pour une meilleure couverture du territoire, aussi bien pour le téléphone portable que pour l'accès à internet à haut débit.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Audibert Troin](#)

Circonscription : Var (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65929

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8354

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)